din de Barbieux, et le jeudi 2 août, de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir, place Chevreul :

1re partie : *Fanfare de Beaurepaire.* — 1. Allegro militaire, XXXX; 2. *La Croix de Jérusalem*, Bleger; 3. *Bleuette*, valse, Tilliard.

2e partie : *Union des Travailleurs*, 1. *Les Sorciers*, Saintis ; 2. *Les Pionniers*, Saintis.

3e partie : *Fanfare de Beaurepaire.* — 1. *La Peregrina*, ouverture, XXX ; 2. *La Sultane des Indes*, fantaisie, XXX ; 3. *La Pie Grièche*, polka pour piston, Bleger.

Nos sociétés à l'étranger. — Le *Choral Nadaud* a décidé, en réunion générale, de donner un grand concert au Kursaal d'Ostende, le 5 août. Il répond par cette décision au désir exprimé par bon nombre d'amateurs qui ont entendu M. Minsaart.

Le *Choral Nadaud* accompagné par l'orchestre du Kursaal chantera la scène des trois cantons de *Guillaume Tell*, le chœur des *Romains*, d'*Hérodiade*, et le *Retour des Exilés*, de Kozul. L'auteur dirigera son œuvre qui a obtenu un si beau succès dimanche dernier avec l'orchestre de l'hippodrome, dont le chef est M. Turbelin-Barenne.

Les Mélomanes Roubaisiens dans leur réunion générale du 25 courant, ont décidé de participer au grand festival d'Anvers, qui aura lieu le 2 septembre, époque de la Ducasse de Roubaix.

Les Mélomanes prient leurs membres actifs et leurs anciens sociétaires d'assister à la répétition générale le samedi 28, à 9 heures.

Les membres désireux de profiter de la réduction de 50 pour cent accordée pour ce voyage peuvent envoyer leur adhésion au local de la Société, rue Pellart, 72.

Une grande soirée artistique aura lieu dimanche prochain, à 7 h. 1/2 précises, chez M. Gustave Leclercq, rue Saint-Georges, 45, (siège de la *Grande-Harmonie*) au bénéfice d'un facteur nécessiteux.

Cette soirée a été organisée par tous les facteurs de la ville et la commission s'est assuré le concours d'une section chorale et de plusieurs artistes de mérite. Les amateurs de bonne musique se feront un devoir de donner leur obole pour une œuvre de bienfaisance.

Le facteur pour lequel cette soirée est organisée, et père de six enfants en bas âge et ne manque certainement pas d'intérêt étant malade depuis six mois.

A la suite de cette soirée il y aura une brillante tombola.

Le jardin de M. Gustave Leclercq sera brillamment illuminé.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Croix, le 25 juillet 1898.

La police à Croix

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Il y a quelques jours, des journaux de Lille relataient des plaintes touchant l'insuffisance de la police dans cette ville (il y a un agent pour 1.200 habitants environ). A plus forte raison, les habitants de Croix ont-ils le droit de se plaindre du même fait, vu qu'il n'existe que *deux* gardes pour une population de 10.000 âmes au moins.

Dans ces conditions, malgré toute la bonne volonté que ces deux fonctionnaires mettent à remplir leur service, leur surveillance ne peut s'exercer partout, aux habitants aux maisons et aux champs à la fois.

Sans parler des vols de poules, lapins etc... et les cultivateurs voient souvent leurs récoltes piétinées et leurs jardins ravagés. Bientôt les vols de pommes de terre vont se commettre sur une large échelle comme l'an passé, si l'on n'exerce une surveillance rigoureuse.

Le voisinage d'une grande ville comme Roubaix contribue à augmenter le nombre des rapines et des maraudages.

Tous les honnêtes gens de Croix sont unanimes à demander pour leur personne et leurs biens une protection plus complète.

Espérant que cette lettre sera lue par qui de droit, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes remerciements anticipés et de ma parfaite considération. *Un habitant de Croix.*

NORD

Baisieux. — Nous avons dit dernièrement qu'une femme avait mis le feu à une meule de paille à Baisieux. La gendarmerie vient d'arrêter la nommée Joséphine Thieffry comme inculpée dans cette affaire.

L'élection de Bailleul. — Ainsi que nous l'avons annoncé, l'élection au Conseil général dans le canton sud-ouest, en remplacement du regretté M. Plichon, a été fixée au dimanche 5 août.

Comme nos lecteurs le savent, le candidat des conservateurs, dont le succès est assuré, est M. Jean Plichon, ingénieur civil.

Elections de maires et d'adjoints. — Les élections complémentaires de maires et d'adjoints qui ont eu lieu, dimanche, dans l'arrondissement de Douai, ont donné les résultats suivants :

A Montigny. — Maire, M. Victor Caron ; adjoint, M. Debruilles. — A Anhiers, Maire, M. Coulmont ; adjoint, M. Delval.

La division navale du Nord. — Le préfet maritime de Brest vient de recevoir l'ordre de faire compléter dans un bref délai, les rechanges de matériel à trois mois pour tous les navires en deuxième catégorie de Brest.

D'autre part, c'était, le 25 juillet que la division navale du Nord appareillait pour terminer sa campagne d'été.

Elle est composée des cuirassés *Marengo*, *Souffren*, *Océan* et *Epervier*, et est partie hier à quatre heures et demie de Brest, avec une patente de santé.

Vol au palais-de-justice de Douai. — Grand émoi, jeudi matin, à onze heures, au palais-de-justice de Douai, où les magistrats des chambres civiles, en entrant dans leur vestiaire, situé au-dessus du greffe du tribunal de première instance, trouvèrent retirées des armoires seize toques dont les galons d'or avaient été enlevés. De plus, une croix de Légion d'honneur avait été arrachée de la robe de M. Desticker, conseiller à la Cour. Les voleurs ont dû probablement se laisser enfermer dans le palais-de-justice et opérer la nuit. On a trouvé des traces de bougie sur une table et des allumettes brûlées; la partie de la serrure destinée à recevoir le pène *gisait sur le plancher.*

Comment le malfaiteur avait-il pu s'introduire dans ce vestiaire auquel on ne peut arriver qu'en traversant de nombreux couloirs et escaliers? Il fallait évidemment que l'individu fût très au courant de la disposition des locaux, et comme les portes sont fermées avant la tombée de la nuit, qu'il se cachât et se laissât enfermer dans le palais de justice.

Plusieurs hypothèses se présentent : ou le voleur, à l'aide d'une barque, a pu, par une fenêtre dont un barreau n'existe plus et qui donne accès au canal, s'introduire dans une cave non fermée débouchant dans la cour du tribunal de première instance ; ou bien il s'est caché dans la cave jusqu'à la fermeture des portes; ou enfin il a pénétré à l'aide de fausses clefs dans la salle d'audience de simple police et s'y est fait enfermer.

De la cour du tribunal correctionnel, notre individu n'avait qu'à tirer le verron de la porte communiquant avec l'escalier du parquet, gravir cet escalier et dévisser — ce qui a été fait — une partie de la serrure de la porte donnant sur un couloir qui, après certains détours, conduit au vestiaire en question. Le vol accompli, le malfaiteur a pu redescendre par le même chemin et se cachant dans la cave, attendre, jusque vers sept heures du matin, l'ouverture des portes et quitter tranquillement le palais de justice.

La police de Douai s'est, aussitôt le vol connu, lancée sur une piste qu'à la suite de certains renseignements elle avait raison de croire bonne et, à six heures du soir elle arrêtait un individu qui avait vendu à un brocanteur les galons et la croix. C'est du moins ce que prétend le brocanteur, bien que l'individu arrêté, dont nous croyons devoir taire le nom, jusqu'à nouvel ordre, nie énergiquement et prétend être l'objet d'une vengeance du dénonciateur qui est son propriétaire et à qui il doit deux mois de loyer.

Quoi qu'il en soit, l'enquête continue, et peut-être fera-t-elle découvrir les auteurs de méfaits antérieurs à celui que nous venons de raconter. Rappelons qu'il y a plusieurs mois, un vol a été commis au greffe du tribunal de première instance ; quelque temps après, on cherchait à forcer le bureau-secrétaire du substitut du procureur de la République, et enfin, il y a environ deux mois, on avait pu pénétrer dans une des pièces du palais de justice et y lacérer la ceinture d'une robe appartenant à un magistrat.

Steenvoorde. — On vient d'enterrer un jeune homme de 18 ans, M. D. qui était allé à Paris pour subir une opération chirurgicale.

D. avait deux doigts de la main non détachés. Avant de procéder à l'opération le médecine voulu l'endormir mais D. ne s'est plus réveillé; une heure après, il était devenu tout noir. Il règne ici un grand émoi.

Dunkerque. — *Suite d'une méprise.* — Le jeune J..., qui avait pris un verre de toxique pour un verre de vin, est mort hier dans d'atroces souffrances.

— Le steamer français *Frédéric Morel*, en opérant un mouvement dans l'avant-port a abordé le bateau pilote à vapeur et lui a fait quelques avaries.

PAS-DE-CALAIS

Sacre d'un évêque. — Le sacre de Mgr Renouard, évêque de Limoges, a eu lieu hier, solennellement à la cathédrale d'Amiens. Mgr Renouard a été sacré par Mgr l'évêque d'Amiens, assisté de deux autres évêques. L'assistance était considérable.

BELGIQUE

Mouscron. — *Agression et vol sur la route d'Herseaux.* — M. F. Verkeynde de Wattrelos, a été, jeudi, victime d'une lâche agression. En route pour Herseaux, il fit la connaissance d'un certain Depoorter qui l'engagea à boire un verre de bière. A quelques pas du cabaret qu'ils venaient de quitter ensemble, Verkeynde fut terrassé par son compagnon de route qui lui demanda « la bourse ou la vie » en le menaçant d'un grand couteau.

Ce n'est qu'après lui avoir remis 150 fr. que le nommé Depoorter lâcha prise.

— *Hommage à M. Ernest Cracco.* — M. Ernest Cracco, dont nous avons annoncé, jeudi, les succès à l'académie d'Anvers, fera son entrée, dimanche prochain, à Mouscron. Toutes les sociétés de la ville ont été invitées à prendre part au cortège. Il est à espérer que toutes y participeront et que le conseil communal tiendra à rendre, officiellement, hommage aux brillants talents d'un enfant de Mouscron.

Le feu à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. — Mercredi soir, à huit heures, la foudre est tombée sur la partie de l'Hôtel-de-Ville située du côté de la cour, au-dessous de la grande tour, et a déterminé un commencement d'incendie.

Immédiatement, les pompiers de la grand-garde se sont mis à l'œuvre. A huit heures vingt, le feu était éteint.

Cours de la halle aux poissons du 27 juillet. Maquereaux, 0.60 à 0.75 la pièce ; soles, 0 25 à 2.25 la paire ; saumons, 3.50 la livre ; rougets, 0 25 à 3 fr. la pièce ; thons, 1.75 la livre ; anguilles, 1 50 la livre ; turbots, 1.25 à 3 fr. la pièce ; raies, 1.25 à 3 50 la pièce. Peu d'arrivages.

ETAT CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 26 juillet.* — Pierre Schroeyens, rue du Fontenoy, 71. — Clémence Crupeland, rue d'Italie, 3. — Valentine Evrard, rue Drouot, 45. — Berthe Bertau, rue Saint-Maurice, 5. — Jean-Baptiste Flamencourt, rue de l'Hommelet, 136. — Léonard Sanctorum, rue du Ballon, cour Lefebvre, 15. — Jules Burghgraeve, rue de Béthune, 32. — *Déclarations de décès du 26 juillet.* — Adolphe Kimpe, 1 mois, rue Saint-Laurent, 2. — Alphonsine Davrain, 2 ans, rue de Mouveaux, cour Frère, 16. — Jean-Baptiste Marlier, 76 ans, journalier, rue de la Fosse-aux-Chênes, cour Trompette, 26. — Marie Bernard, 35 ans, couturière, Hôtel-Dieu. — Bonami Selesse, 70 ans, journalier, Hôtel-Dieu. — Carlos Biacq, 1 an 6 mois, rue de Lille, 204. — Louis Delahaye, 60 ans, propriétaire, rue des Arts, 17.

WATTRELOS. — *Déclarations de décès du 26 juillet.* — Henri Versquel, 63 ans 7 mois, marchand de charbons, Sainte-Marguerite.

TOURCOING — *Déclarations de naissances du 26 juillet.* — Elodie Mortier, rue de Eand — Laure Codrun, rue de la Latte. — Emile Selosse, rue Vandevenne. — Marie Vanraemdonck, rue d'Anvers. — Paul Castelain, rue de Renaix. — Adrien Dervaux, rue Fin de la Guerre. — Emile Cambreton, rue de la Cité. — Louis Duponchelle, rue de Renaix. — *Déclarations de décès du 26 juillet.* — Lohis Delforterie, 30 ans 7 mois, domestique, rue des Anges. — Henri Six, 5 mois, rue de la Croix-Rouge.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 24 au 25 juillet.* — Célina Castelain, rue Centrale. — Albert Vaujuile, au Colbras. — Paul Desplanques rue Française. — Louise Lamaire, au Mont. — *Déclarations de décès du 24 au 25 juillet* — Sophie Dausy, 63 ans, Planche. — Jules Castelain, 6 mois, au Mont. — Gustave Delobel, 3 ans, Pannerie.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille DELAHAYE-D'AUTRY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis DELAHAYE, trésorier du Conseil de fabrique, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement de la paroisse St-Sépulcre, membre de la Caisse d'épargne, décédé à Roubaix, le 23 juillet 1898, dans sa soixante-et-unième année, administré des Sacrement de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 29 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 17.

Les amis et connaissances de la famille Veuve DESQUESNES-QUINNETZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Sabin-Joseph DESQUESNES, veuf de Dame Odile PAD, décédé à Busnes (Pas-de-Calais), le 26 juillet 1898, dans sa 80e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi, Service et Enterrement qui auront lieu le samedi 28 courant, à 10 heures, en l'église de Busnes. — L'assemblée à la maison mortuaire.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église de Wattrelos, le lundi 30 juillet 1898, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Celestin-Joseph MULLIEZ, veuf de Dame Eugénie DEPLASSE, décédé à Roubaix, le 23 juin 1898, dans sa 56e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FÊTES DE MARIAGE

Un grand négociant fabricant en batiste, de la rue du Sentier, à Paris, M. Simonnot, marié ces jours-ci son fils, M. Joseph Simonnot, avec Mlle Bourgoin, fille d'un autre fabricant de Paris, et, suivant l'usage, on fêta cette union avec les amis.

Cela pouvait être tout. Mais Mr Simonnot pensa que la joie devait s'étendre de la famille aux ouvriers de sa fabrique qui sont aussi ses amis. Et, quoiqu'il ne fût pas en relation immédiate avec eux, puisqu'ils travaillent dans le Nord, à Valenciennes, et surtout à Haspres, il leur annonça qu'il viendrait leur présenter les nouveaux mariés, au jour de sainte Véronique, patronne des tisseurs et qu'il les invitait, comme ses amis de Paris, à partager avec eux un repas de noces.

Il fut récompensé de cette bonne pensée, car à l'arrivée du train, la population d'Haspres, tout entière, vint à la gare recevoir avec de vives démonstrations extérieures, les patrons chrétiens qui comprenaient qu'il y a entre patrons et ouvriers d'autres liens que ceux de l'intérêt. Tout était pavoisé, les fleurs et les compliments abondaient, et l'église était comble pour la messe de sainte Véronique dont on fit le panégyrique.

Ensuite eut lieu le banquet.

Dans un speech prononcé au dessert M. Simonnot a dit que l'homme qui s'incline devant son Dieu, grandit ; il trouve en la famille divine où il est admis, un Dieu, apprenti soumis et modèle des devoirs les plus intimes de la maison et il trouve des leçons vraies qui ne ressemblent en rien aux pompeux discours du monde.

« *Rendez à César ce qui appartient à César* ». — C'est-à-dire : Soyez respectueux des lois de votre pays lorsqu'elles ne portent pas atteinte à la liberté de votre conscience, payez la part qui vous incombe dans les charges publiques. *Rendez à Dieu ce qui appartient à Dieu* » ce qui veut dire observez fidèlement, scrupuleusement les lois de Dieu et de son Eglise.

« *Maîtres, rendez à vos serviteurs ce que l'équité et la justice demandent de vous, sachant que vous avez aussi bien qu'eux un Maître dans le ciel.* »

» J'interpréterai aussi cette pensée, Maîtres, vous qui êtes appelé à diriger vos semblables, vous avez chargé d'âme, vous devez vous intéresser sans cesse à ce qui touche les ouvriers qui travaillent pour votre maison, leur donner le bon exemple et les encourager par vos conseils à suivre la voie souvent si difficile du devoir.

» Serviteurs, employés et ouvriers. Il vous dit : Soyez obéissants, c'est-à-dire : Observez les recommandations qui vous sont faites, exécutez les ordres qui vous sont donnés.

» *A nous tous.* Il nous dit : « Aimez-vous les uns les autres. »

Le directeur de la maison de Valenciennes, qui porte bien son nom, M. Flamme, mit dans sa réponse quelques paroles à relever :

» A cette occasion, je dois féliciter mes chers camarades d'avoir conservé cette union, en repoussant avec mépris, il y a quelque temps, les idées de ces meneurs, qui sont venus vous rendre visite plusieurs fois, pour vous enrôler dans leur association, le résultat de leur œuvre n'entraînant avec lui que le désaccord entre les patrons et les ouvriers, les grèves, et la misère à leur suite.

» C'est bien ici que notre jeune patronne devait venir chercher des témoignages de sympathies ; car c'est à Haspres surtout que le nom Simonnot-Godard doit être béni. Nous n'avons pas oublié 1870-71. En cette terrible campagne, au prix de grands sacrifices, M. Simonnot n'a jamais cessé de donner de l'ouvrage à ses ouvriers. Heureusement ce temps a fui. Les jours de tristesse ont fui. Aujourd'hui nous devons nous livrer à la joie. »

On fit des cadeaux.

Nous ne pouvons pas insérer toutes les fêtes semblables, mais nous en citons une à titre de bon exemple.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

27 JUILLET 1794

LE NEUF THERMIDOR

La Terreur pesait sur la France ; à Paris seulement, depuis le 10 juin, 1,285 victimes avaient péri sur l'échafaud ; Robespierre, appuyé sur les Jacobins, soutenu par la Commune, disposant de la force armée par Henriot, marchait à la dictature, signifiant ses volontés à la Convention muette et épouvantée ; les plus féroces Montagnards se sentaient menacés, les comités de salut public et de sûreté générale, qui étaient couverts de sang, s'étaient eux-mêmes directement mis en cause par Robespierre qui, la veille 26 juillet, les avait dénoncés dans un discours plein de haine, demandant qu'ils fussent épurés.

L'imminence du danger suscita une heure d'énergie et Robespierre fut renversé.

Le 27 juillet, dès le matin, les Jacobins, la Commune sont en permanence, et Henriot parcourt les rues de Paris, l'insurrection est prête contre la Convention si elle refuse la nouvelle hécatombe qui va lui être demandée.

A onze heures et demie elle entre en séance ; à peine Saint-Just a-t-il commencé à lire le rapport concerté avec Robespierre que Tallien l'interrompt ; c'est le signal ; Tallien, Billaud-Varennes, Barrère occupent successivement la tribune et accusent formellement Robespierre livide de colère : l'arrestation d'Henriot et de Dumas, président du Tribunal révolutionnaire, est décrétée ; Louchet demande la mise en accussation de Robespierre, elle est appuyée par les cris des Montagnards ; Robespierre réclame en vain la parole, sa voix est presque éteinte : « Le sang de Danton l'étouffe ! » lui crie Garnier ; au milieu d'un tumulte épouvantable, l'arrestation des deux Robespierre, de Saint-Just, de Couthon, de Lebas est décrétée, on les force de descendre à la barre et la Convention suspend sa séance à cinq heures en donnant l'ordre de les conduire en prison.

Cette suspension était une faute grave. La Commune était en séance ; à la nouvelle des décrets, elle se déclare en insurrection et donne ordre aux concierges des prisons de refuser de recevoir les députés arrêtés; elle est obéie : Robespierre et ses complices, ainsi que Henriot, un moment arrêté, sont délivrés et ramenés à l'Hôtel-de-Ville ; Henriot entraîne les sections, marche sur les Tuileries et braque ses canons sur la Convention.

Il était sept heures, celle-ci venait de rentrer en séance; elle met Henriot hors la loi, des députés vont porter le décret au canonniers et Henriot n'a que le temps de s'enfuir à la Commune; puis elle déclare hors la loi les députés délivrés, nomme Barras commandant de la force publique et envoie les commissaires dans les sections; bientôt elle est à l'abri d'un coup de main et Léonard Bourdon marche sur l'Hôtel-de-Ville; le décret de mise hors la loi est annoncé aux citoyens armés que la Commune y avait rassemblés et que Henriot essaie en vain de retenir. Celui-ci remonte dans la salle où se tenaient les conjurés ; de violents reproches s'échangent entre eux, Coffinhal se jette sur Henriot et le précipite par la fenêtre, Robespierre jeune s'y jette de lui-même, Robespierre et Lebas essaient de se donner la mort en se tirant un coup de pistolet.

En ce moment des hommes courageux enfoncent la porte de la salle, on s'empare du maire, de l'agent national Payan, des Dumas, des Coffinhal, de Saint-Just, on emporte les blessés sur des brancards et on se rend triomphalement à la Convention.

Il était trois heures du matin, le 28 juillet ; le jour même Robespierre et vingt de ses complices montaient à l'échafaud, le règne de la Terreur était terminé.

FAITS DIVERS

Une mariée au poste. — Une jeune femme paraissant âgée de 20 ans, portant une robe blanche et une couronne de fleurs d'oranger, sortait avant-hier soir vers 9 heures, d'un restaurant de l'avenue d'Orléans, à Paris, où se font un grand nombre de repas de noces du quartier.

Elle monta dans une voiture découverte, se fit conduire au palais de Justice d'abord puis ensuite au commissariat de police de Montrouge.

Un grand nombre de personnes s'arrêtaient étonnées, pour contempler cette jeune mariée, qui se promenait seule dans un fiacre.

Quand elle arriva au commissariat de Montrouge, elle trouva son mari, ses parents et les invités.

Mariée le matin, Mlle Charlotte V... avait été prise, pendant le dîner, d'un subit accès d'aliénation mentale.

Déjà, il y a deux ans, elle avait été traitée dans une maison de santé pour désordres cérébraux.

On la croyait entièrement guérie et M. V., un employé de banque, demeurant rue Daguerte, n'avait pas hésité à demander sa main, connaissant ses antécédents.

Vers la fin du repas, la jeune femme s'était retirée. Au bout de quelques instants les parents, désolés de sa disparition, s'étaient rendus au commissariat pour la réclamer.

La jeune femme refusa d'écouter son mari ; s'adressant au secrétaire, qui se trouvait dans le bureau, elle déclara qu'elle venait d'être empoisonnée.

Puis tout à coup elle fut prise d'une crise épouvantable. Elle tomba dans le bureau se roulant dans des convulsions terribles.

On la transporta dans une pharmacie voisine où elle reçut les premiers soins.

Ses parents l'ont conduite dans la maison de santé où elle a été traitée.

Le conseil municipal de Fontenay-aux-Roses, sur la proposition de M. Blanchet, maire depuis dix-sept ans, a fait placer dans la salle de ses délibérations une plaque en marbre portant en lettres d'or l'inscription suivante :

A Mme veuve BOUCICAUT
La commune de Fontenay-aux-Roses
En reconnaissance des legs qu'elle a laissés
600,000 fr. pour une maison de retraite
50,000 francs pour le bureau de bienfaisance

D'un autre côté, le conseil a débaptisé la Grande-Rue et lui a substitué le nom de : rue *Boucicaut.*

Un joli canard. — Les journaux annoncent que le célèbre inventeur Edison va soumettre, ces jours-ci, au Congrès des Etats-Unis, un devis et un plan de construction pour un navire-ballon, bien entendu dirigeable.

Le ballon consisterait en un récipient métallique assez grand pour que, le vide une fois fait à l'intérieur, il soit en état, par le déplacement d'un volume d'air extérieur supérieur à son propre poids, de s'élever en l'air avec une charge de 50,000 kilos.

Le maréchal de Mac-Mahon reste jusqu'à fin du mois à Dinan, où il a été rejoindre sa famille. Il loge avec la maréchale, chez son gendre, le comte de Piennes, lieutenant au 12e hussards, en garnison dans la jolie et pittoresque ville bretonne.

Les officiers des deux régiments en garnison à Dinan sont venus présenter leurs hommages au vainqueur de Magenta si honoré et si aimé dans l'armée, et qui s'est encore illustré par sa dignité et sa loyauté comme président de la république.

Chaque fois que le maréchal paraît à la promenade, très solide, bien qu'entré le mois passé dans sa quatre-vingt-unième année, il peut voir, — comme il l'a vu récemment à Paris, au concours hippique — sur toutes les physionomies des civils et des militaires se marquer l'impression de respectueuse sympathie qu'inspirent l'élévation de ses sentiments et sa vaillance légendaire.

La croix glorieuse gagnée, l'an dernier, au Tonkin, par un de ses fils, a été pour lui une grande joie, et il a la conscience que ses enfants continueront ses traditions.

Le maréchal et la duchesse de Magenta, en quittant Dinan, se rendront dans leur château de Laforet, où le maréchal, comme on sait, profite de ses loisirs pour écrire ses mémoires.

Triste histoire. — Dans une des dernières rafles opérées dans le Bois-de-Boulogne de Paris, les agents ont déniché, cachée au milieu des broussailles, une jeune fille de vingt-cinq ans à peine.

On interrogea cette jeune femme.

— Votre nom ?

— Esther M...

— Votre profession ?

— *Institutrice* !!

Et comme le commissaire avait un sourire moqueur, la jeune fille tira de son sein un portefeuille en cuir,

Elle en sortit des diplômes, des certificats qu'elle étala sur le bureau du magistrat.

— Pourquoi ne travaillez-vous pas ?

— J'attends une place depuis deux mois.

— Vous n'avez pas de domicile ?

— Je n'ai pas d'argent.

— On demande des secours.

— Je ne sais pas tendre la main. Je préfère mourir de faim.

— Vous n'avez donc pas de famille ?

— Mon père, ancien officier, décoré de la Légion d'honneur, est mort il y a deux ans.

Nous vivions tous deux de sa pension et de quelques leçons que je donnais.

Depuis un mois, j'erre sans ressources. J'ai vendu quelques bijoux, sans grande valeur. Aujourd'hui, je n'ai plus rien, pas même de souliers.

Le commissaire offrit à la jeune fille de la remettre en liberté.

— Puisque vous m'avez arrêtée, dit-elle, accordez-moi l'hospitalité pour cette nuit dans un bureau, au poste, n'importe où. Je suis exténuée et n'en puis plus.

On lui donna une chaise dans une antichambre, et le lendemain matin, avant de la laisser partir, le magistrat lui indiqua l'adresse de quelques personnes charitables qui lui viendraient en aide assurément.

VARIÉTÉS

Impressions d'enfance

C'était au mois de janvier de l'année 1832.

Dans l'admirable troupe musicale qui défrayait, à cette époque, les représentations du Théâtre-Italien, brillaient les noms demeurés illustres des Malibran, des Grisi, des Rubini, des Lablache, des Tamburini, et une foule d'autres, concourant à un ensemble d'exécution tel qu'il s'en rencontre rarement au théâtre,

J'avais alors treize ans et demi : je faisais mes études au lycée Saint-Louis, et j'avais eu l'honneur (car l'enfance a le sien) de faire partie du fameux banquet scolaire qu'on nomme la Saint-Charlemagne, honneur qui entraînait un de ces congés de surérogation appelés, en termes de collège, des *sorties de laveur.*

J'aimais passionnément la musique, et ma mère, qui savait bien que nulle récompense de mon travail ne pourrait causer plus de joie que celle-là, m'annonça qu'elle me conduirait, le soir même, entendre *Don Juan* aux Italiens.

Ce fut pour moi un tressaillement de bonheur que j'en perdis le boire et le manger. Ce que voyant, ma mère me dit : « Tu sais que, si tu ne manges pas, tu n'iras pas au théâtre ! » Devant une pareille menace, j'aurais englouti héroïquement tout ce qu'on aurait voulu.

Je dînai donc avec une obéissance exemplaire, et nous voilà partis, ma mère et moi, pour la Terre promise ! Il me sembla que j'allais pénétrer dans un sanctuaire.

En effet, à peine étions-nous entrés dans la salle, que je me sentis enveloppé d'une sorte de terreur sacrée, comme à l'approche de quelque mystère imposant et redoutable ; j'éprouvais, tout ensemble, dans une émotion confuse et jusque alors inconnue, le désir et la crainte de ce qui allait se passer devant moi.

Nous étions dans une loge du quatrième étage ; les modiques ressources de ma mère, qui travaillait pour subvenir à l'éducation de ses enfants, n'avaient pas permis de prétendre à de places plus coûteuses ; mais, comme nous étions arrivés de bonne heure, nous fûmes placés sur le devant de la loge, à titre de premiers occupants.

Il fallut donc attendre assez longtemps avant que le spectacle commençat, mais le temps ne me durait pas ; cette salle de théâtre, ce lustre, tout cet appareil grandiose, étaient déjà pour moi un éblouissement.

Enfin, on frappe les trois coups sacramentels : le chef d'orchestre lève son archet, un religieux silence règne dans la salle et l'ouverture commence.

Je renonce à décrire ce que je ressentis dès les premiers accents de ce sublime et terrible prologue. Comment le pourrais-je lorsque aujourd'hui encore, après cinquante ans d'une admiration toujours croissante, mon cœur tressaille d'y penser et ma main tremble de l'écrire ?... Tout ce que je me rappelle, c'est qu'il me sembla qu'un Dieu me parlait ; je tombai dans une sorte de prostration douloureusement délicieuse, et, à demi suffoqué par l'émotion : « Ah ! Maman ! m'écriai-je, ça c'est *la* Musique ! » J'étais littéralement éperdu.

Quel prodige d'inspiration que le fameux *trio des Masques* ! La beauté musicale ne va pas plus loin : c'est un enchantement pour l'oreille et pour l'intelligence ; c'est un diamant de la plus belle eau ! Et combien de cette valeur dans les œuvres de Mozart ! dans la *Flûte enchantée*, dans *les Noces de Figaro*, dans *Cosi fan tutte*, dans les symphonies, dans les concertos, dans la musique de chambre (quintettes, quatuors, trios, sonnates !) — C'est à ne plus les compter. Et quelle plénitude d'harmonie, quelle ampleur dans l'effet produit avec quelle économie de procédés ! Comme on voit bien là, dans une pleine évidence, que la véritable marque du génie est précisément cette sobriété des moyens qui est en raison même de la richesse de l'idée ! C'est le sentiment de cette vérité qui dicta un jour à Mozart une fière et superbe réponse.

On venait de représenter *Don Juan* à Vienne. L'empereur fait appeler Mozart dans sa loge et lui dit :

— Monsieur Mozart, vous venez de nous donner un fort bel ouvrage ; mais, dites-moi, est-ce qu'il n'y a pas bien des notes là dedans ?

— Sire, répliqua Mozart, pas une de plus qu'il n'en faut !

Il n'y a que la conscience de la vraie force qui inspire de telles réparties.

Don Juan ! Tout un monde humain, — la noble femme outragée et vengeresse, — la fille palpitante sur le cadavre de son vieux père assassiné, — le grand seigneur libertin jusqu'au cynisme et audacieux jusqu'à l'injure devant la Justice divine, — l'épouse rebutée et bafouée, la paysanne fascinée par la galanterie, — la servilité d'un valet poltron et superstitieux — enfin, cette fin tragique de la statue du Commandeur, dont les accents terribles vous glacent jusqu'aux moelles, — tout ! Mozart a excellé dans tout, et le sublime semble lui être aussi familier que le comique.

Mozart disait de *Don Juan* qu'il l'avait composé *pour lui et deux ou trois amis.* Paroles profondes sous les dehors d'une ambition modeste ! C'est que l'*intimité* est la quintessence de la vie : c'est le tabernacle de tous les grands recueillements : l'amitié, l'amour, le génie (cette forme particulière de l'extase) ; l'intimité, c'est le face-à-face avec les confidences du divin. Aussi l'avenir a-t-il multiplié les *deux ou trois amis de Don Juan* comme les étoiles du ciel et les sables de la mer.

L'art, dans son acceptation la plus complète c'est le sentiment du Beau devenu science du Beau ; c'est l'*Instinct* devenu *Raison.* Dans un ordre quelconque, le progrès vers la perfection consiste à connaître et appliquer de plus en plus les *lois* qui président à cet ordre de réalités. C'est pourquoi l'on peut dire de tous les grands maîtres qu'ils le sont par les mêmes *raisons*, encore qu'ils ne le soient pas par les mêmes *côtés* : l'un découvrira la loi des sensations : celui-là sera un maître par la science de la palette ou de l'instrumentation cette palette du musicien,

Je n'ai ni le dessein ni, moins encore le droit de fixer les rangs dans cette hiérarchie des grands artistes ; mais qu'il me soit permis de rendre un suprême et complet hommage à ce génie exceptionnel qui s'est appelé Mozart, et qui, par un privilège peut-être unique a pénétré le secret de toutes les perfections.

Ch. GOUNOD,
de l'Académie des Beaux-Arts.

CHOSES ET AUTRES

Entre Marseillais :

— Ah ! quel pays, mon cher !

— Plus beau que Marseille ?

— Cent fois !

— Allons donc ! Plus de cafés qu'à Marseille ?

— Dix fois plus !

— Plus de soleil ?

— Du soleil ! Il y en a même... la nuit !

***

— Eh bien ! mon petit Paul, à la dernière composition, as-tu été bien placé ?

— Oh oui, bonne maman... j'étais près du poêle !

***

X..., rencontre un bohême qui a exercé trente-six métiers, tous plus bizarres les uns que les autres.

— Que fais-tu maintenant ?

— J'accompagne les étrangers qui montent dans la tour Eiffel.

— Comment ! tu es tombé si bas ?

— Si bas ! Tu n'as donc jamais regardé la tour ?

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

M. Antoine à Paris

On lit dans le *XIXe Siècle* :

» A propos de M. Antoine, l'*Express de l'Est* a annoncé que le député de Metz serait sur le point d'être expulsé du territoire allemand, comme il l'est déjà du terrain alsacien-lorrain depuis un an.

» M. Antoine ignore si une mesure de ce genre pourra être prise contre lui. Quant à donner sa démission de député au Reichstag, il n'y songe même pas. « Son devoir est de continuer de défendre les intérêts des Français d'Alsace-Lorraine. Quitter ce poste d'honneur serait une désertion. »

Tué par un éléphant au Congo

Le dernier courrier du Congo arrivé avant-hier à Bruxelles, par la malle portugaise, annonce la mort dramatique de M. Deane, membre de l'expédition Stanley.

Dans une chasse à l'éléphant qui avait eu lieu près de Lupobla, il a été attaqué par un de ces pachidermes dont la défense lui a pénétré dans la nuque et est ressortie par le cou.

Il était écrit que M. Deane périrait de mort violente en Afrique, car lorsqu'il était chef de la station Stanley-Falls, il faillit être tué par des Arabes pillards.

Complications à Massaouah

Rome, 27 juillet. — L'incident de Massaouah prend des proportions considérables et graves.

M. Crispi a donné ordre au général qui commande à Massaouah de suspendre toutes relations avec le consul français, sous-prétexte que celui-ci n'est pas encore revêtu de l'*exequatur*.

Les journaux officieux recommencent leur campagne gallophobe.

Le chancelier allemand

Berlin, 27 juillet. — On assure que le prince de Bismarck laisserait voir depuis quelque temps à son entourage des signes, non douteux de fatigue, qu'il se sentirait affaibli et aurait déclaré, à plusieurs reprises, qu'il abandonnerait bientôt complètement les affaires.

« Cela me serait d'autant plus facile, aurait-il ajouté, que mon fils Herbert est complètement préparé à en prendre la direction, et que, grâce à Dieu, l'empereur le comble de sa haute bienveillance. »

M. de Bismarck conserverait d'ailleurs, dans tous les cas, le poste de chancelier de l'empire et resterait comme toujours l'organisateur de la politique allemande.

Je vous donne cette nouvelle comme un bruit qui court, mais sans en pouvoir autrement garantir l'exactitude.

Arrestation d'un voleur à Londres

Londres, 27 juillet. — L'auteur du vol, tout récemment commis à Lyon, au préjudice de la succursale de la Banque de France, vient d'être arrêté à Londres. C'est un nommé Eddy-Guérinne, d'origine américaine, âgé de trente deux ans, et q